

**Lieu :** Tribunal de Première Instance de Tunis<sup>1</sup>

**Heure début :** 10:30 **Heure fin :** 10:45

**Accusés et qualité/fonction au moment des faits:**

**Parties civiles:**

Ali Chagour, représentant de la victime "Béchir Essid"

**Résumé des faits :**

Béchir Esside était victime de violations des droit l'homme durant la période de Habib Bourguiba et de Ben Ali : il était victime d'une tentative d'homicide intentionnel, d'harcèlement moral et psychologique et de violation du domicile et lieu de travail.

**Charges par accusé :**

**Nombre de victimes : 1**

## **I. Description de l'audience rapportée**

Le 04 juin 2020 s'est tenue la quatrième audience du dossier **Béchir Essid** devant la chambre criminelle spécialisée en Justice Transitionnelle de Tunis. Le dossier a été transmis à la chambre par l'Instance Vérité Dignité

Un représentant d'Avocats Sans Frontières (ASF) était présent en qualité d'observateur et a pu accéder à la salle d'audience Jihen Ben hamouda

### **I. Atmosphère générale et agencement**

La salle était vide, aucune présence médiatique, même la victime et les accusés n'étaient pas présents.

### **II. Compte rendu libre du déroulé de l'audience (500 mots)**

#### **Issu de l'affaire**

L'avocat de la victime a demandé le report de l'audience pour préparer la liste des témoins présents lors des violations commises à l'encontre de "Béchir Essid" ainsi que la liste contenant les noms des accusés et les violations commises par chacun d'eux.

La prochaine audience a été reportée pour le 08 octobre 2020.

<sup>1</sup> Les informations de cette encadré sont celles découlant de la lecture de l'acte d'accusation